



ELECTRICITE DE FRANCE – S.A.
EDF HYDRO ALPES

DEPARTEMENT : AIN (01)

BASSIN DU RHÔNE
RIVIERE D'AIN

=====

CONCESSION D'ALLEMENT

=====

Aménagement existant concédé par décret du 27 mars 1961

Dossier de demande d'avenant au contrat de concession

Pièce 3 : Caractéristiques techniques

EDF S.A. au capital de 2 084 365 041 euros
B 552 081 317 R.C.S. Paris

Objet :

Le présent document est une pièce constitutive du dossier de demande d'avenant à la concession d'Allement, dont l'établissement et l'exploitation ont été octroyés par l'Etat à Electricité de France par décret du 27 mars 1961.

Ce document a pour objet de présenter la demande d'avenant à la concession d'Allement relative à l'augmentation de la puissance maximale brute, par augmentation du débit maximal emprunté et turbinable, et les éléments techniques, économiques, environnementaux et juridiques sur lesquels elle s'appuie.

Ce document a pour objet de présenter de façon synthétique, les caractéristiques techniques, objet de la présente demande d'avenant.

1 LA CONCESSION D'ALLEMENT : OUVRAGES PRINCIPAUX

L'aménagement d'Allement est situé sur la commune de Poncin. La retenue générée par le barrage s'étend également aux communes de Bolozon, Corveissiat, Cize, Hautecourt-Romanèche, et Serrière-sur-Ain. L'ensemble des ouvrages de la chute est localisé dans le département de l'Ain. Le barrage est localisé sur la rivière Ain affluent rive droite du Rhône à environ 56 km à l'amont de la confluence.

2 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU BARRAGE

Le barrage est constitué de 4 parties, de la rive droite vers la rive gauche : un barrage poids rive droite, un barrage poids déversant, un barrage poids usine et un barrage poids évidé rive gauche.

Les données générales de l'ouvrage sont les suivantes :

- Construction : 1956 - 1960
- Première mise en eau : 1960
- Hauteur maximale au-dessus du terrain naturel : 35 m
- Hauteur maximale au-dessus des fondations : 41 m
- Longueur du couronnement : 228,76 m
- Cote du couronnement : 270,00 m NGF
- Epaisseur en crête : 4,4 m
- Epaisseur maximale en pied : 27,70 m

Le barrage créé une retenue sur 16,6 km jusqu'au pied du barrage amont de Cize-Bolozon. La retenue est alimentée principalement par les eaux turbinées à la centrale de Cize-Bolozon et par quelques ruisseaux répartis le long de la retenue.

La capacité utile de la retenue est de 3 hm³.

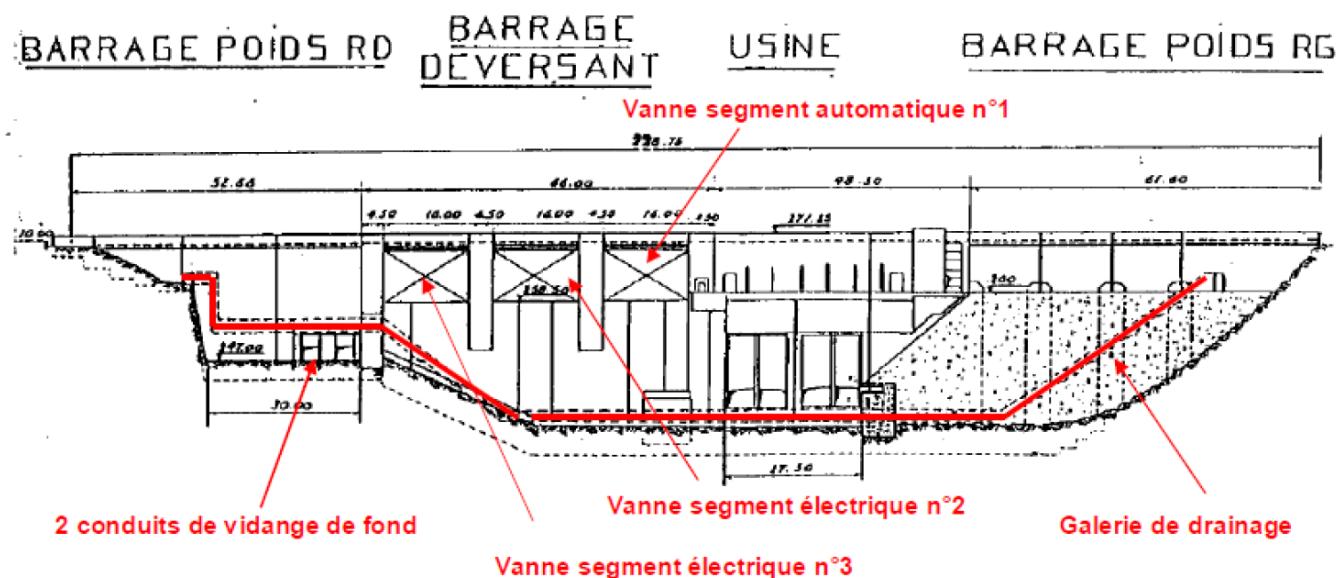


Figure 1 : Elévation aval des ouvrages et implantation des organes

3 PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'USINE

L'usine comporte 3 groupes de production. Elle est équipée de deux groupes Kaplan d'une puissance unitaire de 15 MVA et d'un groupe Kaplan de restitution du débit réservé d'une puissance de 2 MVA.

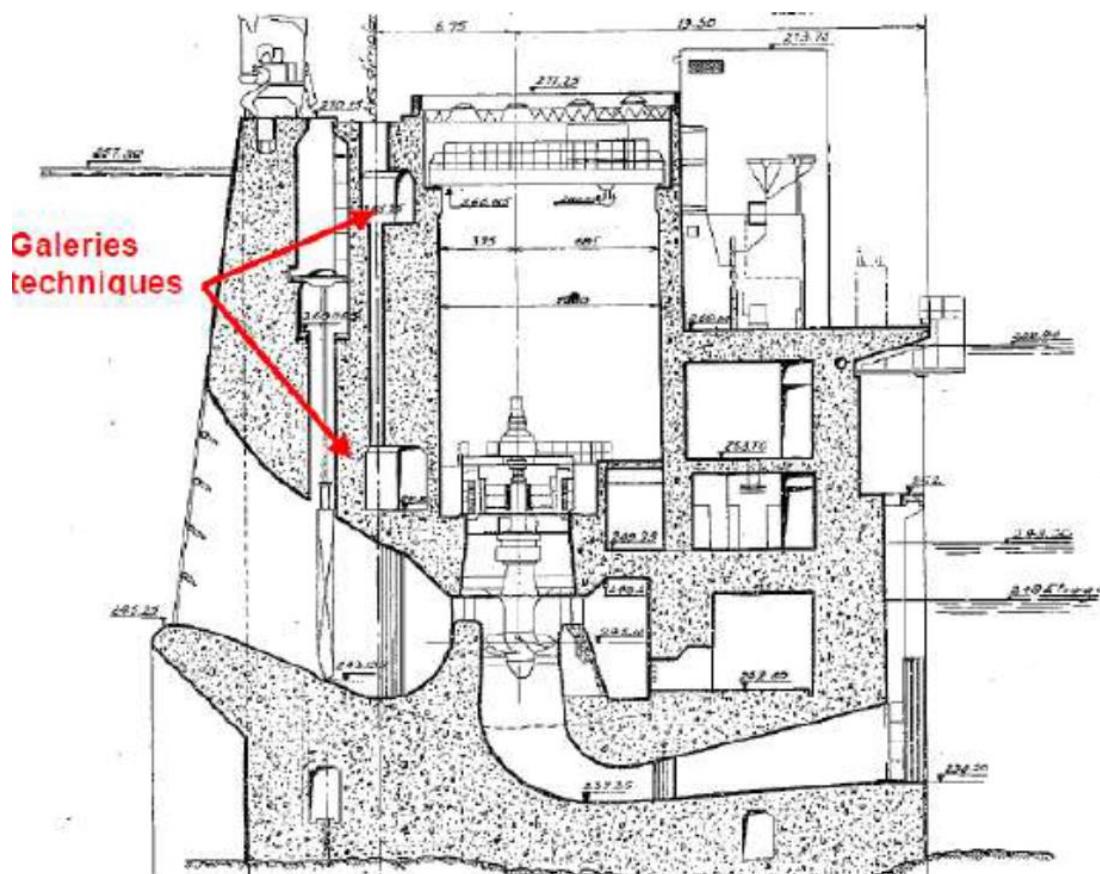


Figure 2 : coupe transversale du barrage usine

4 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PERMETTANT L'AUGMENTATION DU DEBIT TURBINE

Les deux groupes de production principaux existants ont la capacité pour entonner 110 m³/s chacun. L'augmentation de débit maximal turbinable sollicitée dans la présente demande d'avenant ne nécessite aucun travaux.